



Bertrand SERVOIS

## ÉDITORIAL

### La crise du chêne : les enjeux

Depuis quelques semaines la filière bois ne parle plus que de cela : certaines scieries françaises de chêne n'auraient plus accès à la ressource car celle-ci serait massivement exportée vers la Chine. Ainsi menacées de chômage technique, elles accusent pêle-mêle les propriétaires forestiers ou l'ONF de ne pas mettre suffisamment de bois sur le marché, de préférer un gain à court terme et de ne pas jouer le jeu de la préférence nationale en acceptant ou en organisant l'export de grumes vers la Chine.

Ces affirmations relayées à tous les niveaux, par la presse nationale écrite et audiovisuelle, appellent de notre part des explications et la présentation de notre analyse de la situation ainsi que les propositions que nous sommes amenés à faire en votre nom. **Nos préoccupations sont les suivantes :**

- la valorisation de votre production de chêne,
- la sécurisation de l'approvisionnement des scieries,
- l'investissement pour l'avenir en forêt et dans les scieries.

**Comment valoriser au mieux votre production ?** Depuis une trentaine d'année les prix de vente du chêne ont stagné en euros (ou en francs) courants. C'est-à-dire que votre revenu a été divisé par deux pendant cette période. Même si depuis 2013 un rattrapage spectaculaire voit le jour, nous sommes loin d'être revenus au stade des années 80. Les ventes groupées reflètent l'état du marché et permettent de vendre au mieux vos arbres de qualité.

Il est évident que nous sommes favorables à ce que les bois que nous vendons soient transformés dans notre pays, que cela maintienne un tissu industriel dont notre filière a besoin et qu'ainsi nous préservions l'avenir. Ce n'est pas en faisant pression sur les prix pour qu'ils baissent que l'on résoudra les problèmes de compétitivité de certaines scieries, notamment celles qui ne possèdent pas de seconde transformation. **Nous sommes ouverts à sécuriser une partie de l'approvisionnement de nos clients par un développement de contrats d'approvisionnement pour des qualités secondaires** dès lors que ces contrats suivent l'évolution du marché.

**Nous allons reprendre une initiative autour du renouvellement de vos chênaies par une intensification des mises en régénération ;** c'est une condition indispensable pour assurer l'avenir de vos forêts et vous permettre de laisser à vos descendants un outil de production amélioré et plus productif. Chaque hectare à régénérer apporte sur le marché environ 80 m<sup>3</sup> de bois supplémentaires. De quoi répondre aux besoins des scieurs dès lors que nous trouvons des débouchés pour les taillis et houppiers.

Enfin, **les efforts doivent être partagés par l'aval en modernisant les unités de production,** en augmentant leur productivité et en commercialisant des produits dont le marché a besoin. Les concours financiers existent pour cela, nous ne pouvons qu'appuyer leur destination.

Ces échanges et discussions sont tenus au nom de nos adhérents au niveau régional et national mais avant tout, s'agissant de commerce et d'économie, ce doit être le fruit d'un dialogue entre un fournisseur (votre coopérative) et ses clients

Bertrand SERVOIS, Président d'UNISYLVA

### FAITS MARQUANTS

- ◆ Marché des bois
- ◆ Recherche et Développement
- ◆ Focus sur l'agence de Bourges
- ◆ Assemblées Générales en régions
- ◆ Sylviculture du douglas
- ◆ Nouveau site internet
- ◆ Nouveau schéma PEFC
- ◆ Salon Euroforest

## CONJONCTURE - MARCHÉ DES BOIS

### Les cours des résineux se redressent, le chêne poursuit son envolée

**L'économie mondiale est actuellement propice aux échanges internationaux. Les activités en Europe et en France s'améliorent en particulier dans le secteur du bâtiment avec une augmentation du nombre des constructions. Cette conjoncture est favorable au marché des bois tant en feuillus qu'en résineux. La première vente groupée de l'année réalisée par votre coopérative confirme cette embellie. 100% des bois proposés à cette vente ont trouvé acquéreurs.**

#### → ORIENTATION POSITIVE DES PRIX POUR LES RÉSINEUX

Après deux années médiocres, les cours des résineux repartent à la hausse depuis le dernier trimestre 2017. Les bois les plus recherchés sont des bois destinés à la charpente industrielle avec des volumes unitaires compris entre 1,2 et 1,6 m<sup>3</sup> avec des branches fines.

#### → UN NOUVEAU BOND POUR LES PRIX DES CHÊNES

Cette essence connaît depuis 4 ans un très fort retour de la demande tant sur les marchés extérieurs qu'intérieurs. Les exportateurs soumettent les acheteurs locaux à une très forte pression. La baisse des volumes de chênes mis sur le marché entraîne les exportateurs à surenchérir afin d'honorer leurs contrats avec l'Asie (la Chine est la plus grande zone déficitaire en bois du monde, elle aura besoin d'ici 2030 de près de 25% des approvisionnements mondiaux !). Cette baisse de volume conjuguée à des conditions climatiques très mauvaises a créé une concurrence extrême entre les acheteurs.

Cette augmentation des cours du chêne est un faible réajustement des prix. Il ne faut pas oublier qu'en euros constants 2017 le prix du chêne est passé de 330 €/m<sup>3</sup> en 1980 à 155 €/m<sup>3</sup> en 2017 alors que dans le même temps le coût des plantations ou des régénérations naturelles a fortement progressé

#### → DES PEUPLIERS QUI REPRENENT DES COULEURS

La demande en peuplier montre des signes d'amélioration après près de dix années de morosité. Les prix obtenus

sont encourageants en particulier pour les cultivars I214 et Koster élagués sur 6 m avec un volume unitaire d'environ 1,3 m<sup>3</sup>. Ces années de morosité n'ont pas incité les propriétaires à reboiser (environ 1/3 des surfaces ne sont pas replantées en peuplier après la coupe rase). Actuellement la production permet d'alimenter les industries mais les projections montrent que le besoin en peuplier ne sera plus couvert à partir de 2030. Nous vous incitons donc, sur de bonnes stations à peuplier, à renouveler cette essence en utilisant des cultivars qui présentent de bonnes aptitudes au déroulage et en réalisant des élagages pour obtenir des bois de qualité



#### Calendrier des ventes groupées de 2018

- 14 Juin - Fénéstrelay (18)
- 05 Juillet - Saint Vaury (23)
- 20 Septembre - Pouilly sur Loire (58)
- 04 Octobre - Cournon d'Auvergne(63)
- 24 Octobre - Sauvigny-les-Bois (58)
- 22 Novembre - Cheverny (41)

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### Tester des techniques de lutte contre l'hylobe

L'hylobe (*Hylobius abietis* L.) est le plus important ravageur de nos résineux. Ce petit coléoptère peut, en cas de pullulation, détruire une plantation en quelques jours.

Les populations d'hylobes sont particulièrement fortes dans les mois suivant une coupe rase (les larves se développant dans les souches fraîchement exploitées). Une attente de deux ans est conseillée avant de replanter, ce qui permet de s'affranchir de traitement mais cela présente des inconvénients de repousse de la végétation adventice augmentant le coût de la plantation.

Les attaques sont réalisées par les adultes en deux vagues successives (mi avril à fin août). Elles se caractérisent par des morsures aux contours irréguliers débutant au niveau du collet.



Les dégâts sont d'autant plus forts que le nombre de plants est faible et qu'ils sont vigoureux.

Un traitement chimique existe, mais pour une meilleure prise en compte des évolutions réglementaires et de l'environnement, des solutions alternatives nécessitent d'être trouvées.

C'est pour cette raison que votre coopérative mène des expérimentations :

- sur la régénération naturelle du douglas qui pourrait être moins sensible à cet insecte que la plantation ;
- sur l'utilisation d'un nouveau produit (EKOVA) qui a déjà fait ses preuves en Norvège, Danemark et Suède. Celui-ci est une cire (produit biologique) qui va constituer une barrière physique contre les morsures de l'hylobe du collet jusqu'au 2/3 du plant. Cette cire est appliquée à chaud en pépinière uniquement sur des plants en racines nues

## FOCUS SUR L'AGENCE UNISYLVA SITUÉE À BOURGES

### Échanges avec Victor Steenwinckel - Responsable de l'agence de Bourges (dpt 18)

**A**u cœur de la France, dans la Région Centre-Val de Loire, l'agence de Bourges située dans le Cher exerce son action entre la Loire et la Sologne. Cette agence est issue d'une des coopératives les plus anciennes de France. Elle a développé des techniques de sylviculture et de commercialisation avant-gardistes en matière d'éclaircie de taillis et de ventes groupées en forêt privée. Elle compte 822 propriétaires pour 40 000 ha en gestion. Certaines familles sont adhérentes à cette agence depuis 60 ans.

#### PROXIMITÉ ET PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ

L'équipe se compose de quatre techniciens, un chef d'agence, une secrétaire d'agence, un agent technique et un apprenti aide technique.

Les techniciens ne sont pas organisés par secteur géographique mais par activité avec des techniciens spécialisés en gestion, en exploitation et en sylviculture.

Le personnel technique et administratif est en place depuis de nombreuses années (70 % du personnel à plus de 10 ans d'expérience sur ce secteur géographique). Cette excellente connaissance du terrain permet de conseiller au mieux les adhérents et de réaliser des travaux de qualité en particulier dans le domaine des renouvellements en matière de chênaie et dans la commercialisation des chênes.

#### UNE DIVERSITÉ D'ESSENCES LIÉE À UNE DIVERSITÉ DES SOLS ET DU CLIMAT

Ces propriétés sont réparties sur quatre régions naturelles :

→ Au sud, la Champagne Berrichonne et le Boischaud, composés exclusivement de feuillus (chêne-charme) sur des sols argilo/limoneux.

→ Au nord-est, le Pays Fort composé pour 2/3 de feuillus (chênaie/ hêtraie charmaie) et 1/3 de douglas sur des argiles à silex avec une altitude culminant à 430 m et des précipitations oscillant entre 750 à 900 mm/an.

→ La Sologne du Cher et du Loiret se caractérise quant à

elle par des accrus, des taillis, des landes et des boisements résineux. Les sols y sont sableux à argilo-sableux. Ces territoires sont souvent à vocation de chasse.

→ Le gâtinais à l'Est du Loiret est marqué par un territoire agricole entremêlé de bois et forêts feuillus de qualité (chêne, charme, châtaignier) poussant sur des sols limono-argileux.

#### RENOUVELLEMENT, UN OBJECTIF PRIORITAIRE

Les peuplements feuillus à base de chêne sont en cours de conversion depuis les années 1960 et sont globalement régularisés bois moyens et gros bois. La sylviculture (éclaircie de taillis et coupe d'amélioration) menée depuis des décennies permet d'obtenir des bois de qualité. La dynamique de renouvellement en matière de chêne a permis à ce jour de renouveler 420 ha naturellement ou artificiellement. Toutefois cet effort de régénération n'est pas encore suffisant pour pallier le déficit en gros bois attendus dans 30/35 ans. Nous vous conseillons de profiter du marché très porteur en matière de chêne et du crédit d'impôt sur les travaux forestiers (reconduit jusqu'en 2020) et ne pas retarder vos renouvellements de parcelles présentant une régularisation en gros bois et très gros bois.

Les peuplements résineux ont été installés dans les années 1950-1980 grâce aux financements du Fonds Forestier National. Les parcelles de douglas arrivent à un pic de maturité qu'il faudra là aussi renouveler à court terme.

La gestion des peupleraies est également une activité non négligeable de l'agence, avec deux bassins de production principaux : entre Vierzon et Nevers (vallée du Cher et de l'Yèvre) et autour de Montargis (vallée de l'Ouanne).

Depuis 2013, les débouchés du bois énergie (granulés, plaquettes forestières) sont venus compléter de façon importante l'activité de l'agence, permettant dans certains cas de diminuer les coûts des travaux préparatoires de renouvellement.

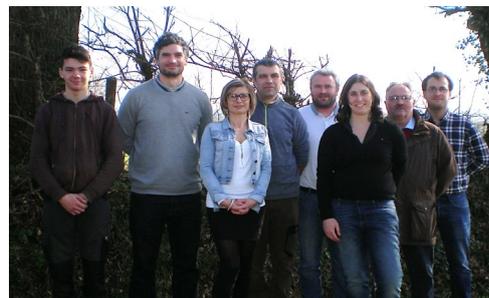
### Une équipe à votre service

#### AGENCE DE BOURGES

16 avenue Henri Laudier - 18 000 Bourges

Email : [cher-loiret@unisylva.com](mailto:cher-loiret@unisylva.com)

- **Secrétariat** : Sophie Sarian - Tél : 02 48 70 99 97
- **Responsable agence** : Victor Steenwinckel (gestion/sylviculture) - Mob : 06 84 05 80 01
- **Techniciens**
  - Eric Deleplancque (gestion / mobilisation/négoce) - Mob : 06 10 90 39 81
  - François Mannevy (exploitation/mobilisation) - Mob : 06 85 30 65 01
  - Léo Lalos (exploitation / gestion/sylviculture) - Mob : 06 88 98 23 64
  - Elodie Chasselinat (exploitation) - Mob : 06 31 20 32 72
  - Guillaume Quillet (agent technique) - Mob : 06 10 90 44 71
- Yann Pugin (apprenti aide technique)



De gauche à droite : Yann Pugin, François Mannevy, Sophie Sarian, Guillaume Quillet, Victor Steenwinckel, Elodie Chasselinat, Eric Deleplancque, Léo Lalos

#### Chiffres clés

822 adhérents - 40 000 ha en gestion - Surface moyenne des propriétés : 50 ha

Plantation/an : 15 000 résineux plantés (85 % de pins), 3000 peupliers, 4500 feuillus (3/4 de chêne sessile)

Régénération naturelle en cours de réalisation : 130 hectares

Travaux forestiers / an : 120 hectares

Nombre de documents de gestion durable / an : 15 (80% de Plan Simple de Gestion)

Vente Pour Compte/ an : 17 500 m<sup>3</sup> (6 000 m<sup>3</sup> peupliers, 8 800 m<sup>3</sup> de chêne, 1 600 m<sup>3</sup> douglas, 1 100 m<sup>3</sup> de pins)

Vente bois exploités sous contrat d'approvisionnement / an : 40 000 unités (60% en Bois d'industrie feuillus et chauffage, 12 % en Bois Énergie, 11% en palette résineuse, 9% en bois d'industrie résineuse, 8% en Bois d'Œuvre feuillus et résineux).

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : UN TEMPS FORT DE VOTRE COOPÉRATIVE

Une fois par an, chaque adhérent est convoqué à son Assemblée de Section. C'est non seulement l'occasion pour lui d'être informé sur les innovations, les projets et les résultats d'UNISYLVA mais aussi d'élire les « Délégués de Régions », qui seront chargés de le représenter à l'Assemblée Générale Plénière.

***Ne manquez pas ce temps fort de dialogue et de convivialité de votre coopérative !***

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION CENTRE - Vendredi 18 mai 2018

#### Visite des Établissements Pierre ROBERT à Ardentes

L'assemblée générale de la section Centre se déroulera le vendredi 18 mai à partir de 10 heures dans le département de l'Indre (36).

**Matinée** : visite des établissements Pierre ROBERT situés à Ardentes. Créée en 1961 cette entreprise à caractère familial privilégie la commercialisation de produits haut de gamme. Son activité se concentre autour du négoce et sciages de chêne et de bois exotique.

**Après-midi** : assemblée générale statutaire à la salle des fêtes de Saint- Août



Établissement Pierre ROBERT  
Spécialiste en négoce et sciage de chêne



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION AUVERGNE - Vendredi 25 mai 2018

#### Renouvellement des peuplements

L'assemblée générale de la section Auvergne se déroulera le vendredi 25 mai à partir de 10 heures dans le département du Puy-de-Dôme (63) à Aydat .

**Matinée** : assemblée générale statutaire à la maison du Parc d'Aydat.

**Après-midi** : sur le terrain à Montlosier sur la propriété de Monsieur Dominique de Larouzière. Ce sylviculteur passionné et très actif nous fera découvrir sa forêt et la sylviculture menée en matière de renouvellement de peuplement. Nous verrons notamment :

→ Une régénération naturelle d'épicéas sur semis acquis avec une zone qui présente des difficultés de régénération (un travail du sol de type scarification sera effectué).

→ Une régénération naturelle de hêtre au stade de la mise en lumière (coupe d'ensemencement).

→ Des renouvellements par plantation en résineux et en feuillus (douglas, pins laricio, érables, chênes)

Régénération naturelle d'épicéa



Régénération naturelle de hêtre



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION BOURGOGNE - Vendredi 1 juin 2018

### Visite des Bois et Sciages de Sougy

L'assemblée générale de la section Bourgogne se déroulera le vendredi 1<sup>er</sup> juin à partir de 10 heures dans le département de la Nièvre (58) à Decize.

**Matinée** : visite des BOIS ET SCIAGES DE SOUGY à Sougy sur Loire. Cette scierie a vu le jour en 1986, rachetée par le groupe Monnet-Sève en 1995 elle exploite des bois moyens résineux (douglas, épicéas, sapins) dans le massif du Morvan et dans le Massif Central.

Son savoir-faire associé à une technologie de pointe (l'une des lignes de sciage les plus modernes de monde) en fait un leader de la 1<sup>ère</sup> transformation en France.

Vous pourrez y découvrir l'unité de production de Bois Massifs Reconstitués qui produit du lamellé-collé (pièce dotée d'une grande stabilité et d'une excellente résistance mécanique utilisée dans la construction).

**Après-midi** : assemblée générale statutaire au port de Decize



Bois et Sciages de Sougy

Un de leader de la 1<sup>ère</sup> transformation en France



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION LIMOUSIN - Vendredi 8 juin 2018

### Visite des SCIERIES DU LIMOUSIN : palettes, cogénération et granulés

L'assemblée générale de la section Limousin se déroulera le vendredi 8 juin à partir de 10 heures dans le département de la Creuse (23) à Moissannes.

**Matinée** : visite de l'entreprise SCIERIES DU LIMOUSIN spécialisée dans le sciage de résineux destinés à la fabrication de palettes.

Dans un souci d'utiliser au mieux toute la matière première, cette usine a créé en 2012 une centrale de cogénération afin de valoriser les produits connexes (copeaux, sciures, écorces) et d'alimenter en énergie l'usine.

En 2015, une nouvelle unité voit le jour sur le site de La Mondoune à Moissannes permettant de consommer ces produits connexes pour la fabrication de granulés de bois.

**Après-midi** : assemblée générale statutaire à la salle communale du Châtenet-en-Dognon



SCIERIES DE LIMOUSIN spécialisées  
dans le sciage résineux (palettes)  
et dans la fabrication de granulés



### LE CONTEXTE DU DOUGLAS

Les usages du bois d'œuvre de douglas poursuivent leur mutation et les produits dérivés tels que les bois reconstitués (bois lamellé, CLT ...) sont en plein développement.



Face à ces nouvelles perspectives, l'industrie de première et seconde transformation du bois s'adapte durablement notamment en réalisant des investissements colossaux sur les chaînes de transformation. **Le marché évolue vers une demande de masse en bois calibrés de qualité et plus marginalement vers un marché de niche pour des gros bois de très belle qualité.**

Il apparaît aujourd'hui impératif d'enrichir les itinéraires sylvicoles du douglas pour les adapter aux besoins de l'industrie. En effet, la production de gros bois (diamètre supérieur à 55 cm) à grande échelle ne se justifie plus au regard du stock déjà disponible, de l'érosion de la demande et des cours constatés ces dernières années.

Une « nouvelle sylviculture » visant à produire au même âge, et probablement avant, sous l'effet du réchauffement climatique et des gains génétiques, des arbres plus conformes à la demande des marchés doit être mise en place. On visera une production d'arbres :



- de dimension inférieure,
- à faible défilement et nodosité,
- exprimant les atouts du douglas, en particulier ses excellentes aptitudes mécaniques et un duramen qui présente de remarquables propriétés de résistance aux insectes et aux champignons.

*Remarque : ces deux derniers points étant positivement corrélés à la maturité.*

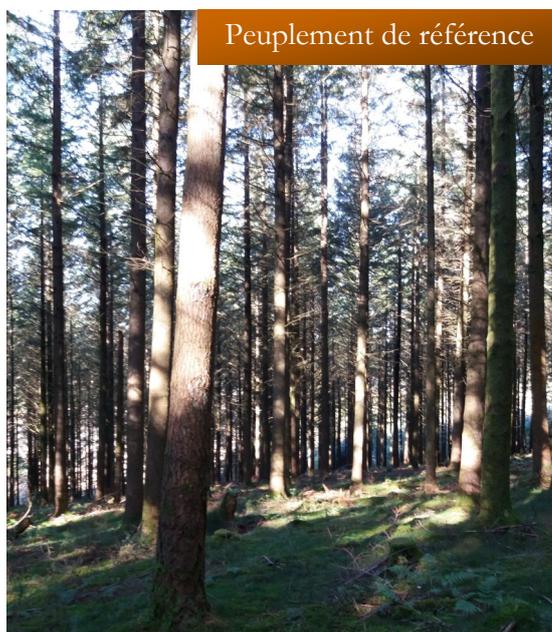
Dans ce contexte, le rôle du gestionnaire est de s'adapter et proposer des solutions pour répondre aux attentes légitimes du propriétaire forestier que sont notamment la rentabilité de l'investissement consenti et la préservation de son outil de production.

### LE GROUPE TECHNIQUE DOUGLAS

C'est pour répondre à ce triple défi (garantie commerciale, optimisation du bilan économique pour le propriétaire et préservation du capital sol) que le Groupe Technique du Douglas a été créé au sein d'UNISYLVA. Il rassemble des profils variés (ingénieurs et techniciens gestion - sylviculture, exploitation, transversaux et directeurs) et ce, sur différents territoires de la coopérative où le douglas est présent (Montagne Limousine, Auvergne, Morvan ...).

En 2017, un premier itinéraire de production de « Bois Moyen » a été défini : Nous sommes partis d'un peuplement existant que nous avons considéré comme « référence » car il présentait toutes les caractéristiques du peuplement objectif :

- densité élevée dont une majorité des tiges dans les classes de diamètres de 35 à 45 cm,
- forte proportion de bois de première qualité,
- arbres peu décroissants ...



Après enquête auprès du propriétaire, consultation de nos archives et relevés réalisés par le Centre Régional de la Propriété Forestière, nous avons pu reconstituer l'histoire de ce peuplement et donc définir les bases de ce premier itinéraire technique.

En 2018, le groupe s'est fixé pour objectif de définir de nouveaux itinéraires. Ainsi, en appliquant la même méthodologie, nous sommes en cours de définition d'un nouvel itinéraire technique basé sur la régénération naturelle. (suite p. 7)

De nombreux peuplements ont été engagés par le passé vers la production de Gros Bois. Pour certains, il est encore temps de basculer vers une production de Bois Moyens, pour d'autres il est préférable de poursuivre sur cette voie. Un des objectifs de cette année consiste à créer un outil d'aide à la décision.

### ITINÉRAIRE VISANT À LA PRODUCTION DE BOIS MOYENS PAR RENOUVELLEMENT ARTIFICIEL

Les grands principes de cet itinéraire permettant d'obtenir des bois calibrés, de qualité, et dont le taux de rentabilité est optimum pour le propriétaire tout en préservant l'outil de production qu'est le sol sont présentés ci-dessous :

#### → Augmenter la densité de plantation, pourquoi ?

Outre le recours aux variétés forestières améliorées, il est conseillé **d'augmenter la densité de plantation** (passage de 1100 ou 1300 plants/ha à 1600 plants/ha) et ceci pour deux raisons :

- Lors des premières années, les plants subissent une pression plus importante que par le passé, que ce soit les aléas climatiques, la pression accrue du gibier, la prolifération des parasites tels que l'hyllobe,
- d'autre part parce que le peuplement final est plus dense et qu'il est donc logique de disposer d'un choix plus important de tiges pour améliorer la qualité de la sélection lors des éclaircies.

#### → Diminuer le nombre d'éclaircies et les retarder

On maintiendra ainsi une concurrence importante entre les arbres, ce qui favorisera l'obtention de billes élancées avec une branchaison fine. Si cette dernière était malgré tout trop importante, un élagage devra être réalisé. **Nous préconisons la réalisation de deux éclaircies, une vers 25 ans et une vers 30-35 ans** (auparavant nous réalisions en moyenne entre trois et quatre éclaircies en fonction du secteur géographique : une vers 18/20 ans, une vers 25/27 ans, une vers 35/40 et une vers 50 ans (dans le Pays Fort et la Sologne).

#### → Évolution du type de marquage

- Le marquage ne sera plus réalisé au seul profit des arbres dominants qui sont parfois de mauvaise qualité (branchus, mal conformés) qui seront donc en partie prélevés.
- **On favorisera les arbres co-dominants de bonne conformation.**
- **On ne réalisera plus une éclaircie au profit d'un nombre réduit d'arbres que l'on veut les plus gros possibles mais on procèdera à une éclaircie de « calibre » d'un peuplement.**

→ Coupe rase vers 40/45 ans avec les caractéristiques suivantes :

	OBJECTIF
Révolution (durée entre la plantation et la coupe rase)	40 à 45 ans maximum
Diamètre moyen objectif	40 cm (80% des tiges comprises dans les classes de diamètre 35 -40-45 cm)
Volume unitaire moyen	minimum 1,2m <sup>3</sup> , maximum 1,7m <sup>3</sup>
Densité/ha	400-500 tiges/ha
Volume/ha	Environ 600 m <sup>3</sup> /ha

→ Que faire dans vos peuplements qui ont actuellement 30/35 ans ?

UNISYLVA vous conseille dans les futaies qui présentent une forte irrégularité de grosseurs avec des qualités moyennes de réaliser une 3<sup>ème</sup> coupe d'éclaircie. Elle visera à prélever les gros diamètres (qu'il vaut mieux mettre en marché sans tarder) et laisser les co-dominants grossir jusqu'à un diamètre de 45 cm maximum.

Au-delà de 35/40 ans, si ces gros diamètres sont nombreux et de qualité moyenne, on pourra opter vers la programmation d'une coupe rase. Si ces gros bois sont de très belle qualité (bonne rectitude, faible conicité, qu'ils ont bénéficié d'un élagage sur une hauteur de 6 m avant 25 ans), il peut être envisagé de conserver un objectif de gros bois qui se commercialiseront sur des marchés de niche. Il sera alors nécessaire d'augmenter la révolution à environ 60/65 ans.

Les opérations sylvicoles ou les coupes d'amélioration deviennent plus que jamais des actes techniques qui peuvent avoir des conséquences importantes sur l'avenir et la rentabilité du peuplement. Les éclaircies précoces telles qu'elles étaient justement pratiquées par le passé (et elles le sont encore !) sont à proscrire si l'on veut être en adéquation avec l'évolution de la demande du marché.

Elles ne sont techniquement plus justifiées dans un itinéraire de production de bois moyen de qualité, et ne présentent économiquement aucun intérêt vu le très faible revenu qu'elles dégagent. Au contraire, elles auraient tendance à dévaloriser le capital sur pied du peuplement.

Dans l'optique d'une production optimale et de qualité, il reste donc fondamental de vous entourer de vos techniciens conseils qui ont été sensibilisés à ce contexte particulier autour du douglas.

## NOUVEAU SITE INTERNET

Partez à la découverte de notre nouveau site [www.unisylva.com](http://www.unisylva.com)

Votre coopérative vient de se doter d'un nouveau site internet adapté au mobile et enrichi de nouveaux contenus. Sa mise en page modernisée et intuitive s'adapte en fonction du support (ordinateur, tablette, téléphone mobile).

Il est organisé en 4 parties qui se déclinent comme suit :

- Une **présentation générale de la coopérative** ;
- Une **présentation des services** qu'UNISYLVA propose à ses adhérents : conseiller et gérer, renouveler et entretenir, améliorer et desservir, récolter et vendre et un service Pro (expertise et gestion cynégétique) ;
- **Des informations** où vous trouverez nos lettres infos, nos fiches techniques, juridiques et fiscales triées par thème ainsi que des documents administratifs ou techniques utiles pour la gestion de vos forêts, nos actualités, un agenda vous permettant d'accéder aux lieux et dates des rendez-vous proposés par UNISYLVA.

→ Une **partie contact** dans laquelle vous pourrez rechercher un interlocuteur ou une agence UNISYLVA, accéder aux sites de nos partenaires ainsi qu'à nos offres d'emplois/stages...

De la page d'accueil vous pouvez accéder directement aux espaces : adhérents, ventes groupées, bois bûches, portail cartographique ainsi qu'aux actualités et à l'agenda.

**Pour découvrir ce nouveau site, connectez vous sur [www.unisylva.com](http://www.unisylva.com)**



## PEFC

### Un nouveau schéma de certification forestière 2017-2022

Le nouveau schéma de certification forestière durable PEFC pour la période 2017-2022 est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2017 et sera mis en place dans toutes les régions en France au plus tard le 31 mai 2018.

#### LES NOUVEAUTÉS

- Un standard unique de gestion forestière durable remplace désormais les 2 cahiers des charges du propriétaire et de l'exploitant forestier ;
- Un **document de gestion durable** (PSG ou RTG ou CBPS avec programme de coupes et travaux) est **nécessaire dès l'adhésion à PEFC pour les propriétés de plus de 10 Ha d'un seul tenant** ;
- Les **itinéraires sylvicoles doivent conduire au maintien ou à l'amélioration des peuplements** ; auparavant seul comptait l'état boisé ;
- La consolidation des mesures en faveur de l'équilibre sylvo-cynégétique (forêt-gibier) : **déclaration systématique des dégâts de gibier ...**

Unisylva a informé l'ensemble de ses entreprises intervenantes en sous-traitance des exigences applicables. Les entreprises s'engagent à les respecter sur les chantiers que vous confiez à UNISYLVA.

**Ces nouvelles règles de gestion forestière durable PEFC sont disponibles sur le site internet d'UNISYLVA :**

<http://www.unisylva.fr/la-cooperative/certifications.html>

Elles sont applicables à tout adhérent à PEFC (portage par l'intermédiaire d'UNISYLVA ou par l'intermédiaire des entités régionales PEFC).

**Pour tout propriétaire déjà adhérent à PEFC, votre adhésion se poursuit normalement, sans modification et sans aucune formalité à accomplir, dès lors que vous prenez connaissance du nouveau standard et que vous le respectez.**

**Néanmoins, si la surface de votre propriété certifiée PEFC est supérieure à 10 Ha d'un seul tenant et que vous ne disposez pas encore d'un document de gestion durable, nous vous invitons à prendre contact avec votre agence UNISYLVA afin d'étudier sa réalisation. Ce document est nécessaire au maintien de votre certification PEFC.**

Le Plan Simple de Gestion (P.S.G.) et le Règlement Type de Gestion (R.T.G.) sont des outils techniques et sont la mémoire de votre propriété. Ils peuvent dans certains cas bénéficier d'aides financières pour leur réalisation et permettre d'accéder à des avantages fiscaux.

SALON  
EUROFOREST

**UNISYLVA sera à Euroforest, le salon en pleine forêt du 21 au 23 juin 2018 à Saint-Bonnet-de-Joux (71).**

Plus de 330 exposants internationaux et 40 000 visiteurs sont attendus durant ces 3 jours d'exposition. UNISYLVA sera représentée au sein du stand des Coopératives Forestières situé à l'emplacement **G 30-34**. Une tombola sera organisée sur le stand avec 3 tirages au sort pour **faire gagner 1 hectare reboisé par jour** ! N'hésitez pas à revenir vers nous pour connaître les modalités d'accès à la foire et pour nous rencontrer sur notre stand.



Siège social : UNISYLVA  
31, avenue Baudin  
CS30260 - 87 007 LIMOGES Cedex 1  
Tél : 05 55 77 00 81

Email : [contact.limoges@unisylva.com](mailto:contact.limoges@unisylva.com)  
Retrouvez nous sur notre site Web !  
[www.unisylva.com](http://www.unisylva.com)



#### PUBLICATION

Directrice de la publication :  
Sophie Farinotti  
6, rue du Champ Galant  
36 400 La Châtre  
Tél : 02 54 48 22 56